



Déclaration liminaire Formation Spécialisée du 03 octobre 2024

Monsieur le Président

La CGT FIP de Haute-Loire souhaite vous faire part de son inquiétude quant aux moyens d'action de notre instance ces prochaines années. Tout d'abord il y a eu la suppression des CHSCT pour adopter la Formation Spécialisée. Cette transformation s'est accompagnée d'une complexification budgétaire avec l'octroi de trois enveloppes. Une fongible et les autres non. Aujourd'hui, après la présentation de la politique générale par notre Premier Ministre, nous retenons entre autres la volonté de diminuer les dépenses budgétaires. Sans plus de détail pour l'instant, nous espérons que les budgets de prévention alloués à notre Administration seront sanctuarisés. En effet la Prévention, la santé, l'hygiène et la sécurité au travail sont primordiales. Elles assurent la protection des agents en limitant la réalisation de nombreux risques professionnels. Un bien nécessaire qui dans un second permet d'éviter de nombreuses complications. Si on se plaçait dans une logique purement économique, nous pourrions dire que cela permet également de faire des économies sur les dépenses à long terme. Nous avons donc tous à y gagner ! Le bien-être au travail doit rester une priorité.

Nous en profitons pour remercier une fois de plus les actions menées par les acteurs de la Prévention au sein de notre direction. Et aujourd'hui nous remercions plus particulièrement Franck BOUCHET. En effet nous avons noté la parution d'une fiche de poste d'assistant de prévention laissant deviner un départ prochain. Alors merci Franck ! Toujours présent pour répondre aux demandes quand cela est possible. Patient et professionnel.

Repartons au niveau national, toujours en lien avec notre instance, nous retenons la volonté de notre Premier Ministre de faire de la santé mentale une préoccupation de premier ordre lors de son mandat. L'analyse des résultats du DUERP ne nous laisse pas indifférents sur ce sujet. L'importance des risques psychosociaux est là pour nous le rappeler.

Autre point : depuis plusieurs mois, nous déplorons l'absence de notre Inspectrice Santé et Sécurité au Travail. Il ne s'agit pas de pointer du doigt les raisons de son absence. Mais plutôt de souligner l'importance de sa présence lors de nos rencontres et dans la gestion quotidienne des dossiers afférents à nos instances. L'ISST nous apporte une technicité et une connaissance juridique essentielle pour pouvoir mener des actions efficaces et réglementaires. Un soutien nécessaire pour l'Administration et ses représentants, pour les représentants du personnel et pour l'ensemble des agents. Nous souhaiterions une meilleure prise en compte des absences éventuelles par des remplacements systématiques, assurés par des inspecteurs ou des inspectrices formés dans ce sens. Nous aimerions que vous appuyiez notre demande

pour en obtenir un assez rapidement.

Enfin nous souhaitons la bienvenue à Madame CHAUSSENDE parmi nous. Soyez rassurée : nous sommes parfois têtus mais jamais violents. Profitons de votre arrivée pour également obtenir quelques clarifications sur le poste de correspondant de handicapé. Est-il toujours rattaché au responsable RH ? Quelles sont exactement ses prérogatives ? Ce point pourra faire l'objet d'une question divers car il correspond à une demande des services.

Merci pour votre écoute.